



## Le Prélèvement forfaitaire unique (PFU) ou « flat tax » : ce qu'il faut savoir...

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 02/10/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 04/04/2018

Vous allez vendre des titres, percevoir des dividendes, des jetons de présence, etc, et vous vous interrogez sur la taxation de ces revenus à l'impôt sur le revenu. Si vous les percevez en 2018, il faudra faire application du Prélèvement forfaitaire unique (PFU), aussi appelé « flat tax ». De quoi s'agit-il ?

### PFU : quelles modalités ?

**Uniformiser les règles de taxation.** Le PFU (ou « flat tax ») est une création de la Loi de Finances pour 2018 visant à uniformiser les règles de taxation applicables aux revenus et gains du capital perçus par les particuliers (par exemple les dividendes, les plus-values de vente de titres, etc.).

#### Un taux forfaitaire...

{ABONNEZ-VOUS}

### PFU : quels sont les revenus concernés ?

**Quels revenus ?** La plupart des revenus et gains du capital sont concernés par le PFU, sauf ceux qui sont expressément exonérés.

#### Les revenus concernés...

{ABONNEZ-VOUS}